



DELIBERATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars, à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune des Taillades, légalement convoqués le vingt-deux mars deux mille vingt-trois, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Nicole GIRARD, Maire.

PRESENTS : Nicole GIRARD. Sonia HAQUET. Philippe GUILLOT. Michèle NOUGUIER. Jean-Louis DELPIANO. Bérengère LOISEL-MONTAGNE. Guy HONORAT. Michel LE FAOU. Dominique GIRAUD-LE FAOU. Marc CHABERT. Isabelle KIN. Béatrice VELASCO. Valérie BOUNIAS.

EXCUSES : Amélie BERGER (procuration à Philippe GUILLOT). Maxime DAUPHIN (procuration à Nicole GIRARD). José TUR (procuration à Béatrice VELASCO). Claudine PEUCH (procuration à Michel LE-FAOU). Pierre VOLTAIRE (procuration à Sonia HAQUET).

ABSENTS : Thomas BIDON.

Secrétaire de séance Sonia HAQUET

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

| | |
|---|-----------|
| ➤ N° 10-2023 : FISCALITE – Vote des taux de la fiscalité directe 2023 | APPROUVEE |
| ➤ N° 11-2023 : FISCALITE – Institution de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles | APPROUVEE |
| ➤ N° 12-2023 : FINANCES – Redevance 2023 occupation du domaine public 2022 par ORANGE | APPROUVEE |
| ➤ N° 13-2023 : Révision des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) | APPROUVEE |
| ➤ N° 14-2023 : FINANCES – Syndicat Mixte Forestier – Financement travaux pour création de 2 impluviums – DFCI Pied Caud | APPROUVEE |